



## FICHE D'INSCRIPTION

### Formation

« *Supply Chain Management* »

vendredi 4 septembre 2009

Lieu – MCCI Ebène

### Pour accélérer votre inscription

Veillez nous transmettre par télécopieur cette fiche dûment remplie et la retourner par courrier, avant le **7 août 2009**, à :

**Sharon Pudman, Project Manager**

Institut Mahé de La Bourdonnais / L'Eco austral, 8 rue d'Artois, Port-Louis, Ile Maurice, Tel : +(230) 211 71 91 - Fax : +(230) 211 5605,

GSM : +(230) 422 8996 - E-mail : [institut.labourdonnais@ecoaustral.com](mailto:institut.labourdonnais@ecoaustral.com)

**Participant** (dans un souci de bien gérer votre dossier d'inscription, veuillez nous transmettre toutes les informations demandées)

<b>Prénom :</b> (selon votre ID ou certificat de naissance)		<b>Nom :</b> (selon votre ID ou certificat de naissance)	
<b>Société :</b>		<b>ID NO :</b>	
<b>Adresse :</b>		<b>Fonction</b>	
		<b>Ville :</b>	
<b>Code Postal :</b>		<b>Pays :</b>	
<b>Téléphone :</b>		<b>Télécopie :</b>	
<b>Mobile</b>		<b>Email :</b>	

Je participerai à la formation

Je choisis un déjeuner non - végétarien

Je choisis un déjeuner végétarien

**Frais d'inscription Rs 15 800\***

### Paiements

Chèque bancaire à l'ordre de *L'Institut Mahé de La Bourdonnais Ltée, 8 rue d'Artois, Port-Louis*

Signature : ..... Cachet de l'entreprise .....

#### \*L'inscription au séminaire comprend :

- La participation à toutes les sessions de la formation
- Les pauses-café
- Les rafraîchissements
- Le déjeuner

Les frais d'inscription doivent être payés à l'avance, **avant le 21 août 2009**

#### Conditions générales de vente concernant les prestations de formation

**Paiement:** Votre inscription ne sera effective qu'après réception d'un chèque ou de l'avis de paiement de la banque. Les frais d'inscription doivent être payés à l'avance. Lorsque le paiement sera confirmé, vous recevrez par email, courrier ou fax, un avis de confirmation de l'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite

**Conditions d'annulation:** Dans le cas d'un désistement annoncé par écrit plus de deux semaines avant le début de la formation, 30% des sommes versées seront remboursées - En cas de désistement annoncé moins de deux semaines, avant le début de la formation, aucun remboursement ne sera possible. Cependant, le remplacement du participant est possible. L'Institut Mahé de La Bourdonnais se réserve le droit d'annuler un séminaire de formation si celui-ci ne totalise pas le nombre de participants requis ou pour des raisons en dehors de son contrôle. Le paiement perçu sera alors remboursé

**L'inscription à une formation entraîne la connaissance et l'acceptation intégrales des présentes conditions générales.**